

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 18 novembre 2021

Journée DuoDay : la Métropole et le Département s'engagent pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, du 15 au 21 novembre 2021, la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône participent à la journée nationale DuoDay, ce jeudi 18 novembre. À cette occasion, 13 personnes en situation de handicap composent un duo avec un collaborateur des deux collectivités locales, pour une immersion dans son quotidien professionnel. Objectifs : changer le regard sur le handicap et développer les qualités professionnelles des travailleurs handicapés.

Si l'opération DuoDay vise à démystifier le handicap au travail, elle permet aussi, dans 10% des situations, d'aboutir à une insertion professionnelle (stage, CDD, CDI). Consciente de l'utilité de cette initiative, Martine Vassal, a souhaité la mettre en place au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône qu'elle préside. 13 personnes en situation de handicap en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle, ou en études vont ainsi découvrir un métier, voire amorcer un parcours professionnel, à l'occasion de cette journée. Ils seront aux côtés de 13 agents de la Métropole et du Département, qui ont choisi de s'engager dans cette démarche.

« Cette journée représente une opportunité de rencontres pour changer le regard et ensemble dépasser nos préjugés, découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs handicapés. Cela permet aussi de réaffirmer les valeurs sociales de la Métropole et du Département, sensibiliser les équipes et ainsi s'ouvrir à la diversité et au handicap en particulier », explique Véronique Miquelly, Conseillère de la Métropole déléguée au Handicap, à la Lutte contre les discriminations et inégalités et Vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône déléguée aux Ressources Humaines de la Collectivité et à l'Administration Générale.

Cette action s'intègre dans une démarche plus générale en faveur des personnes en situation de handicap. Depuis de nombreuses années, le Conseil départemental mène une politique volontariste pour favoriser leur intégration. Il entend ainsi améliorer leur quotidien, encourager leur participation à la vie de la Cité et diversifier les dispositifs d'accueil dans tous les domaines. Il s'agit de répondre le plus efficacement aux besoins réels d'une population souvent vulnérable. Privilégier par exemple la vie à domicile, en favorisant les choix de vie autonome des personnes en situation de handicap. Par ailleurs, la Métropole et le Département ont respectivement adopté une convention pluriannuelle avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFFP) qui permet de développer d'une manière pérenne et structurée, une politique handicap, en bénéficiant de moyens financiers, techniques et humains.

CONTACT PRESSE

Service Presse

T : 04 91 99 79 74

presse@ampmetropole.fr